



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mars 2022

L'attestation de conformité de L'Identité Numérique La Poste renouvelée par l'ANSSI

Avec le renouvellement de son attestation de conformité par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), L'Identité Numérique La Poste reste la seule identité électronique en France attestée conforme au niveau de garantie substantiel selon les exigences du règlement européen eIDAS*. Outre la simplification de l'accès à son application, la solution sécurisée de La Poste ouvre de nouvelles possibilités d'accès à des services en ligne pour les Français résidant à l'étranger.

Deux ans après son lancement, L'Identité Numérique La Poste voit le niveau de sécurité de son service confirmé par le renouvellement de son attestation de conformité au niveau de garantie substantiel du règlement européen eIDAS par l'ANSSI. Opérée par Docaposte, la filiale numérique du groupe, L'Identité Numérique La Poste demeure aujourd'hui la 1^{re} et unique identité électronique française reconnue à ce niveau de sécurité répondant aux exigences du règlement eIDAS.

Pour simplifier la vie de ses utilisateurs, l'application d'identification de La Poste propose un nouvel accès plus fluide et toujours aussi sécurisé. Désormais, pour s'identifier, l'utilisateur saisit uniquement son numéro de mobile à la place de son adresse mail et de son mot de passe.

Plus de 600 000 particuliers ont créé leur Identité Numérique La Poste en téléchargeant l'application, via le site web ou, depuis juin 2021, en bureau de poste. Référence en matière de confiance et de sécurité dans le domaine de l'identification à distance, L'Identité Numérique La Poste permet de sécuriser la vie numérique de ses utilisateurs en réduisant les risques de fraude et d'usurpation d'identité.

De nouveaux services pour simplifier la vie numérique des Français à l'étranger

L'Identité Numérique La Poste offre, depuis juillet 2021, une nouvelle possibilité d'accès aux services publics français en ligne aux Français résidant à l'étranger. L'application leur apporte un moyen d'identification simple et sécurisé.

Prochainement, L'Identité Numérique La Poste permettra aussi aux Français vivant dans l'Union européenne de se connecter aux services publics de leur pays de résidence via FranceConnect+. Il s'agit d'un premier cas d'usage lié à l'interopérabilité des services numériques de confiance à l'échelle de l'Union européenne. Cette opportunité est rendue possible grâce à la notification du schéma français d'identification électronique associant FranceConnect+ et L'Identité Numérique La Poste à la Commission Européenne le 10 décembre 2021.

Gratuite pour le grand public, L'Identité Numérique La Poste simplifie et sécurise aussi l'accès aux services postaux comme la réception d'une lettre recommandée électronique et à plus de 1 000 services publics, via FranceConnect et FranceConnect+.

« Le renouvellement de l'attestation de conformité de L'Identité Numérique La Poste par l'ANSSI confirme la robustesse de notre solution et la sécurité qu'elle propose à ses utilisateurs. Ce moyen d'identification électronique demeure à ce jour le seul au niveau de garantie substantiel en France. Grâce à l'expérience accumulée depuis son lancement en janvier 2020, La Poste et Docaposte, sa filiale numérique, disposent d'une expertise dans l'identification et l'authentification en ligne qui représente un enjeu clé dans le développement de services numériques de confiance dans les années à venir. » souligne **Candice Dauge**, Directrice de L'Identité Numérique La Poste.

*** Qu'est-ce que le règlement européen « eIDAS » ?**

Adopté le 23 juillet 2014, le règlement de l'Union Européenne sur l'identification électronique et les services de confiance a pour ambition d'accroître la confiance dans les transactions électroniques au sein du marché intérieur. Il concerne principalement les organismes du secteur public et les prestataires de services de confiance établis sur le territoire de l'Union européenne. Il instaure un cadre européen en matière d'identification électronique et de services de confiance, afin de faciliter l'émergence du marché unique numérique.

A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le Groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, GeoPost, Grand Public et Numérique, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances un leader européen de la bancassurance et de la finance verte. Neutre en carbone depuis 2012, La Poste distribue 17,9 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, presse, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le Groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 15 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2020, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards d'euros, dont 40% à l'international, et emploie près de 249 000 collaborateurs, dans 48 pays sur 4 continents dont 190 000 en France. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contact presse

Patrice Lemonnier

01 55 44 25 35 / patrice.lemonnier@laposte.fr